



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : AVENANT N°2 AU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE MIRABEAU, 30/36 RUE MIRABEAU A VINCENNES PASSE AVEC LA SOCIETE CHARPENTIER - LOT 2 CHAUFFAGE, VENTILATION, CLIMATISATION, PLOMBERIE

**DÉCISION N° AU-18-275
EN DATE DU 14 SEPTEMBRE 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4933 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, 7^{ème} Adjoint au Maire ;

VU la décision n°AU-17-115 en date du 27 mars 2017 de signer le marché de travaux pour la construction d'un groupe scolaire Mirabeau – 30/36, rue Mirabeau à Vincennes - Lot 2 : plomberie, chauffage, ventilation, climatisation, avec la société CHARPENTIER (notifié le 10/04/2017) ;

VU la décision n°AU-18-122 en date du 2 mai 2018 de signer l'avenant n°1 au marché de travaux pour la construction d'un groupe scolaire Mirabeau – 30/36, rue Mirabeau à Vincennes - Lot 2 : plomberie, chauffage, ventilation, climatisation (notifié le 01/06/2018) ;

CONSIDÉRANT la nécessité de prendre en compte l'exécution de travaux en plus-values et moins-values, consécutifs à des modifications demandées en cours de chantier par le maître d'ouvrage et par le maître d'œuvre ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société CHARPENTIER, sise, 1, rue de Bretagne, CS 54012 – BRETIGNY SUR ORGE, représentée par Monsieur CHARPENTIER Guillaume, Directeur, l'avenant n°2 au marché de travaux pour la construction d'un groupe scolaire Mirabeau – 30/36, rue Mirabeau à Vincennes - Lot 2 : plomberie, chauffage, ventilation, climatisation.

Le montant de l'avenant n°2 s'élève à 3 275,94 € HT (3 931,13 € TTC).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjoint au maire chargé des grands travaux, des
travaux d'entretien des équipements publics, de
l'urbanisme et de l'habitat,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20180914-lmc1H5630H1-AR
Date de réception en Préfecture : 14/09/2018
Date de Publication : 14/09/2018